



5 janvier 2023

Arrêté fédéral allouant un crédit additionnel en vue du financement de mesures de renouvellement de l'infrastructure routière destinée au chargement des automobiles

Rapport sur les résultats de la consultation

Condensé

Le financement des cinq points de chargement des automobiles actuels (Loetschberg, Vereina, Furka, Oberalp, Simplon) requiert une réorganisation partielle. En vue des investissements d'infrastructure à venir, il est nécessaire de compléter, moyennant un crédit additionnel, le crédit d'engagement actuel destiné à des contributions d'investissement pour le chargement des automobiles.

En résumé, les résultats de la consultation (54 prises de positions) sont les suivants :

- Il existe un large consensus sur le fait que les points de chargement des automobiles actuellement exploités constituent des offres pratiques aux avantages multiples, en premier lieu pour les régions concernées, mais aussi en matière d'environnement. Dans ce contexte, tous les participants à la consultation jugent le projet globalement positif.*
- Le projet n'a de conséquences directes que pour les cantons de Berne, du Valais, des Grisons et d'Uri. La CTP et les cantons qui ne sont pas directement concernés par le projet approuvent unanimement le projet. Les cantons de Berne et d'Uri approuvent le projet sans proposer de modifications. Le canton des Grisons n'est pas d'accord avec le changement de système en matière de financement du matériel roulant. Bien que le canton du Valais soutienne le projet, il souhaite que le chargement des automobiles au Simplon soit cofinancé par la Confédération en cas de fermeture prolongée de la route du col. Le canton du Valais critique également le moment choisi pour changer de système en matière de financement du matériel roulant.*
- Le financement du matériel roulant sur le marché des capitaux est en principe jugé positif. Les exploitants des points de chargement des automobiles critiquent toutefois le fait que le changement de système intervienne à un moment où ils doivent faire face à d'importantes acquisitions de matériel roulant. Ils craignent d'être contraints à augmenter leurs tarifs et attendent de la Confédération*



qu'elle octroie des cautionnements solidaires, comme en transport régional des voyageurs, lors de l'acquisition de fonds sur le marché des capitaux.

- *Certains milieux consultés demandent que les contributions à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire soient également prélevées sur le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et non sur le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF).*

Table des matières

1	Contexte	4
1.1	Le projet de consultation	4
1.2	Déroulement de la consultation	4
2	Principaux résultats de la consultation.....	5
2.1	Position globale des participants à la consultation	5
2.2	Résultats	5
2.2.1	Renoncement à une prise de position	5
2.2.2	Approbation du projet	5
2.2.3	Remarques et motions en substance concernant le projet	5
	Liste des destinataires.....	7

1 Contexte

Cinq points de chargement des automobiles sont actuellement exploités en Suisse. Ils ont été soumis à une appréciation macroéconomique et leurs futurs besoins de financement ont été évalués.

D'importants investissements de renouvellement sont prévus au cours des prochaines années et il convient de décider par quelles sources de financement couvrir ces investissements. Depuis 1985, le chargement des automobiles est encouragé par des fonds routiers à affectation obligatoire. En sus des indemnités annuelles, les Chambres fédérales ont approuvé, dans le cadre du budget 2019, un crédit d'engagement de 60 millions de francs pour des investissements à partir de 2019. Pour trois des cinq points de chargement des automobiles (Loetschberg, Vereina, Furka), l'évaluation fait état d'une fonction de desserte fondamentale en complément au réseau des routes nationales, surtout en hiver. Le chargement des automobiles au Simplon complète une route nationale ouverte toute l'année ; la poursuite de son exploitation demeure donc une mission cantonale. Le chargement des automobiles au col de l'Oberalp a perdu en importance depuis que le col du Lukmanier reste ouvert en hiver ; la faible demande ne justifie plus les coûts élevés et il sera donc supprimé en 2023.

1.1 Le projet mis en consultation

À l'heure actuelle, les trois points de chargement des automobiles d'importance nationale couvrent partiellement leurs coûts, et cela uniquement grâce au fait que des investissements essentiels ont été effectués à fonds perdus dans le passé et qu'il n'y a donc pas de coûts subséquents à assumer. Des comparaisons avec des domaines similaires ont été effectuées pour savoir s'il faut maintenir ce système. Le Conseil fédéral en conclut qu'il convient d'adapter le financement.

- Le matériel roulant du chargement des automobiles doit désormais être financé via des fonds externes comme c'est le cas dans le transport régional des voyageurs. Si l'exploitation d'un point de chargement des automobiles entraîne des frais d'exploitation non couverts, il est possible de convenir d'une indemnité d'exploitation annuelle.
- L'infrastructure routière doit rester financée par des fonds routiers à affectation obligatoire (financement spécial pour la circulation routière).
- L'infrastructure ferroviaire peut être financée par le fonds d'infrastructure ferroviaire. Le chargement des automobiles verse les prix habituels du sillon pour compenser l'utilisation de l'infrastructure.

1.2 Déroulement de la consultation

La consultation s'est déroulée du 3 juin au 30 septembre 2022.

Au total, 73 destinataires ont été invités à prendre position et 54 prises de positions ont été reçues.

	Destinataires	Prises de position	Renonciation à une prise de position en substance
Cantons et CdC	27	27	8
Partis politiques	11	5	--
Associations faitières (communes, régions de montagne)	3	2	--
Associations faitières (économie)	8	5	--
Chemins de fer (exploitants des points de	3	3	--

chargement des automobiles)			
Organisations	21	11	
Particuliers	--	1	--

2 Principaux résultats de la consultation

2.1 Position générale des participants à la consultation

Il existe un large consensus sur le fait que les points de chargement des automobiles actuellement exploités constituent des offres pratiques aux avantages multiples, en premier lieu pour les régions concernées, mais aussi en matière d'environnement. Dans ce contexte, le projet est jugé globalement positif par tous les participants à la consultation.

Les chemins de fer concernés indiquent qu'ils sont sur le point de renouveler le matériel roulant pour le chargement des automobiles et jugent donc que le moment est inopportun pour changer de système de financement ; ils craignent que celui-ci ne les oblige à augmenter leurs tarifs. Ils attendent de la Confédération qu'elle leur permette d'obtenir les conditions les plus avantageuses possibles sur le marché des capitaux en leur accordant un cautionnement solidaire. Le canton du Valais souhaite que le chargement des automobiles au Simplon soit financé si la route du col est fermée pendant au moins quarante-huit heures. Le canton des Grisons refuse le changement de système en matière de financement du matériel roulant ; le canton d'Uri est d'accord, mais demande des cautionnements solidaires de la part de la Confédération.

2.2 Résultats

L'évaluation est présentée sous forme de tableau. Toutes les prises de position ont été publiées dans un document séparé sur le site Web de la Chancellerie fédérale (ChF).

2.2.1 Renonciation à une prise de position

Cantons SO, OW, AI, AR, TI, SH, GL, ZH
Association des communes suisses

2.2.2 Approbation du projet

Cantons VD, AG, GE, SZ, SG, LU, ZG, GL, BE, JU, NE, TG, BL
CTP

2.2.3 Remarques et revendications concernant le projet

	Remarques	Revendications
Cantons et CTP		FR, GR, VS, BS, NW, UR
Partis politiques	PLR, UDC	Le Centre, PS,
Associations faïtières (communes, régions de montage)		Oberwallis Verkehr
Associations faïtières (économie)		USS, economiesuisse, USAM, FST
Chemins de fer		BLS, RhB, MGB
Organisations		COMCO, SPR, Greenpeace, Pro Velo, ATE, Initiative des Alpes, auto-suisse, LITRA, SAB, TCS, UTP
Particuliers		1

- La majorité des cantons et la CTP soutiennent le projet du Conseil fédéral. Parmi les cantons concernés, Berne, les Grisons, Uri et le Valais approuvent le projet. Le canton des Grisons n'est pas d'accord avec le changement de système de financement, car il craint que les chemins de fer soient contraints d'augmenter leurs tarifs, ce qu'il refuse. Bien que le canton du Valais soutienne le projet, il souhaite que le chargement des automobiles au Simplon soit financé par la Confédération si la route du col est fermée pendant 48 heures ou plus. Le canton du Valais critique également le moment choisi pour changer de système de financement du matériel roulant. Le canton d'Uri est d'accord sur le principe de changer de système, mais demande des cautionnements solidaires de la part de la Confédération. Les autres cantons sont d'accord sur le principe, bien que certains demandent des précisions sur quelques points du projet.
- Le changement de système en matière de financement du matériel roulant est controversé. Les chemins de fer concernés font remarquer que les tarifs de chargement ne peuvent pas être augmentés. Ils attendent une baisse de la contribution de couverture et que la Confédération accorde des cautionnements solidaires afin que les entreprises puissent obtenir des crédits avantageux sur le marché des capitaux. Le canton des Grisons soutient la position des chemins de fer concernés et le canton du Valais critique le moment choisi pour changer de système. À l'instar des chemins de fer, le canton d'Uri exige des cautionnements solidaires de la Confédération pour financer le matériel roulant.
- Les associations environnementales (Initiative des Alpes, Greenpeace, Pro Velo) ainsi que l'ATE attendent que l'infrastructure ferroviaire soit également financée par le FORTA et que tous les points de chargements des automobiles, y compris le Simplon, soient soutenus financièrement. En revanche, des associations telles qu'economiesuisse, auto-suisse et routesuisse approuvent le financement proposé et attendent que les usagers supportent davantage les coûts.
- Le Surveillant des prix signale que les augmentations de prix sont problématiques pour des raisons de politique régionale. Il estime que l'incitation à exploiter la marge de paiement est contraire à la législation suisse sur la concurrence ; le cas échéant, il devrait examiner les augmentations de prix. La COMCO exige que les demandeurs ne soient pas discriminés par des différenciations des prix.
- Parmi les partis politiques, le Centre, le PLR, l'UDC ainsi que le PS ont pris position. Le PLR approuve le projet et attend des exploitants qu'ils compensent les augmentations de coûts par des hausses de tarifs avant de chercher à obtenir des indemnités de la Confédération. Le Centre apprécierait que les moyens financiers pour les points de chargement des automobiles proviennent exclusivement du financement du trafic routier. Le PS est d'avis que les points de chargement des automobiles doivent être soutenus financièrement si nécessaire, et ce tant au niveau des investissements qu'au niveau de l'exploitation. Le matériel roulant doit notamment continuer à être financé à fonds perdus. L'UDC est favorable au financement externe du matériel roulant et au financement par des fonds provenant aussi bien du financement de la route que du FIF.
- Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) souligne l'importance des points de chargement des automobiles pour les régions de montagne. Il s'oppose au changement de système en matière de financement du matériel roulant, car il craint que cela n'entraîne des hausses de tarifs. De plus, il convient d'adapter les systèmes de paiement aux points de chargement à la vignette électronique.
- Le soutien au point de chargement des automobiles au Simplon est demandé à plusieurs reprises (par ex. par le canton du Valais, *Oberwallis Verkehr & Tourismus*, PS, Fédération Suisse du Tourisme [FST]). L'accent est mis sur les investissements à effectuer aux points de chargement, mais aussi (canton du Valais) sur les contributions à l'exploitation lorsque la route du col du Simplon est fermée pendant une longue période.
- Certains (economiesuisse, TCS) demandent l'établissement de valeurs seuils en dessous desquelles un point de chargement des automobiles doit cesser son activité.

Liste der Adressaten

Liste des destinataires

Elenco dei destinatari

Art. 4, al. 3, de la loi fédérale du 18 mars 2005 sur la procédure de consultation (LCo ; RS 172.061)

1.	Kantone / Cantons / Cantoni.....	8
2.	In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell' Assemblea federale.	10
3.	Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete / associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni delle città e delle regioni d montagna.....	11
4.	Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faitières de l'économie qui œuvrent au niveau national/ associazioni mantello nazionali dell'economia	11
5.	Transportunternehmen / entreprises de transport / Imprese di trasporto.....	12
6.	Organisationen/ organisations/ organizzazioni	12

1. Kantone / Cantons / Cantoni

Staatskanzlei des Kantons Zürich	Neumühlequai 10 Postfach 8090 Zürich
Staatskanzlei des Kantons Bern	Postgasse 68 3000 Bern 8
Staatskanzlei des Kantons Luzern	Bahnhofstrasse 15 6002 Luzern
Standeskanzlei des Kantons Uri	Rathausplatz 1 6460 Altdorf
Staatskanzlei des Kantons Schwyz	Regierungsgebäude Bahnhofstrasse 9 Postfach 1260 6431 Schwyz
Staatskanzlei des Kantons Obwalden	Rathaus 6061 Sarnen
Staatskanzlei des Kantons Nidwalden	Dorfplatz 2 Postfach 1246 6371 Stans
Staatskanzlei des Kantons Glarus	Rathaus 8750 Glarus
Staatskanzlei des Kantons Zug	Seestrasse 2 Regierungsgebäude am Postplatz 6300 Zug
Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg	Rue des Chanoines 17 1701 Fribourg
Staatskanzlei des Kantons Solothurn	Rathaus Barfüssergasse 24 4509 Solothurn
Staatskanzlei des Kantons Basel-Stadt	Marktplatz 9 4001 Basel
Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft	Regierungsgebäude Rathausstrasse 2 4410 Liestal
Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen	Beckenstube 7 8200 Schaffhausen

Kantonskanzlei des Kantons Appenzell Ausserrhoden	Regierungsgebäude 9102 Herisau
Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden	Marktgasse 2 9050 Appenzell
Staatskanzlei des Kantons St. Gallen	Regierungsgebäude 9001 St. Gallen
Standeskanzlei des Kantons Graubünden	Reichsgasse 35 7001 Chur
Staatskanzlei des Kantons Aargau	Regierungsgebäude 5001 Aarau
Staatskanzlei des Kantons Thurgau	Regierungsgebäude Zürcherstrasse 188 8510 Frauenfeld
Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino	Piazza Governo 6 6500 Bellinzona
Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud	Place du Château 4 1014 Lausanne
Chancellerie d'Etat du Canton du Valais	Planta 3 1950 Sion
Chancellerie d'Etat du Canton de Neuchâtel	Le Château Rue de la Collégiale 12 2000 Neuchâtel
Chancellerie d'Etat du Canton de Genève	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3964 1211 Genève 3
Chancellerie d'Etat du Canton du Jura	2, rue de l'Hôpital 2800 Delémont
Konferenz der Kantonsregierungen (KdK) Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) Conferenza dei Governi cantonali (CdC)	Sekretariat Haus der Kantone Speichergasse 6 Postfach 3001 Bern

2. In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell' Assemblea federale

Die Mitte Le Centre Alleanza del Centro	Generalsekretariat Hirschengraben 9 Postfach 3001 Bern
Eidgenössisch-Demokratische Union EDU Union Démocratique Fédérale UDF Unione Democratica Federale UDF	Postfach 3602 Thun
Ensemble à Gauche EAG	Case postale 2070 1211 Genève 2
Evangelische Volkspartei der Schweiz EVP Parti évangélique suisse PEV Partito evangelico svizzero PEV	Nägelligasse 9 Postfach 3001 Bern
FDP. Die Liberalen PLR. Les Libéraux-Radicaux PLR.I Liberali Radicali	Generalsekretariat Neuengasse 20 Postfach 3001 Bern
Grüne Partei der Schweiz GPS Parti écologiste suisse PES Partito ecologista svizzero PES	Waisenhausplatz 21 3011 Bern
Grünliberale Partei Schweiz glp Parti vert'libéral Suisse pvl Partito verde liberale svizzero pvl	Monbijoustrasse 30 3011 Bern
Lega dei Ticinesi (Lega)	Via Monte Boglia 3 Case postale 4562 6904 Lugano
Partei der Arbeit PDA Parti suisse du travail PST	Postfach 8721 8036 Zürich
Schweizerische Volkspartei SVP Union Démocratique du Centre UDC Unione Democratica di Centro UDC	Generalsekretariat Postfach 8252 3001 Bern
Sozialdemokratische Partei der Schweiz SPS Parti socialiste suisse PSS Partito socialista svizzero PSS	Zentralsekretariat Theaterplatz 4 Postfach 3001 Bern

3. Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete / associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni delle città e delle regioni di montagna

Schweizerischer Gemeindeverband Association des Communes Suisses Associazione dei Comuni Svizzeri	Laupenstrasse 35 3008 Bern
Schweizerischer Städteverband Union des villes suisses Unione delle città svizzere	Monbijoustrasse 8 Postfach 3001 Bern
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete Groupement suisse pour les régions de montagne Gruppo svizzero per le regioni di montagna	Seilerstrasse 4 Postfach 3001 Bern

4. Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national/ associazioni mantello nazionali dell'economia

economiesuisse Verband der Schweizer Unternehmen Fédération des entreprises suisses Federazione delle imprese svizzere Swiss business federation	Hegibachstrasse 47 Postfach 8032 Zürich
Schweizerischer Gewerbeverband (SGV) Union suisse des arts et métiers (USAM) Unione svizzera delle arti e mestieri (USAM)	Schwarztorstrasse 26 Postfach 3001 Bern
Schweizerischer Arbeitgeberverband Union patronale suisse Unione svizzera degli imprenditori	Hegibachstrasse 47 Postfach 8032 Zürich
Schweiz. Bauernverband (SBV) Union suisse des paysans (USP) Unione svizzera dei contadini (USC)	Laurstrasse 10 5201 Brugg
Schweizerische Bankiervereinigung (SBV) Association suisse des banquiers (ASB) Associazione svizzera dei banchieri (ASB) Swiss Bankers Association	Postfach 4182 4002 Basel

Schweiz. Gewerkschaftsbund (SGB) Union syndicale suisse (USS) Unione sindacale svizzera (USS)	Monbijoustrasse 61 Postfach 3000 Bern 23
Kaufmännischer Verband Schweiz Société suisse des employés de commerce Società svizzera degli impiegati di commercio	Hans-Huber-Strasse 4 Postfach 1853 8027 Zürich
Travail.Suisse	Hopfenweg 21 Postfach 5775 3001 Bern

5. Transportunternehmen / entreprises de transport / Imprese di trasporto

BLS AG	Genfergasse 11 3001 Bern
BLS Netz AG	Genfergasse 11 3001 Bern
MGB Matterhorn Gotthard Verkehrs AG	Matterhorn Gotthard Bahn Bahnhofplatz 7 Postfach 80 3900 Brig
MGI Matterhorn Gotthard Infrastruktur AG	Bahnhofplatz 7 Postfach 80 3900 Brig
RhB Rhätische Bahn AG Chemin de fer rhétique Ferrovie retiche	Bahnhofstrasse 25 Postfach 7002 Chur
Schweizerische Bundesbahnen SBB AG Kommunikation, Public Affairs und Regulation Chemins de fer fédéraux CFF SA Communication, affaires publiques et régulation Ferrovie federali svizzere FFS SA Communication, public affairs e regolamentazione	Hilfikerstrasse 1 3000 Bern 65

6. Organisationen/ organisations/ organizzazioni

Alliance SwissPass	Länggassstrasse 7 3012 Bern
Alpen-Initiative Initiative des Alpes	Alpen-Initiative Hellgasse 23

Iniziativa delle Alpi	6460 Altdorf
Automobil Club der Schweiz ACS Automobile Club de Suisse ACS Automobile Club Svizzero ACS	Wasserwerksgasse 39 3000 Bern 13
Bau-, Planungs- und Umweltdirektoren-Konferenz DTAP Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP Conferenza svizzera dei direttori delle pubbliche costruzioni, della pianificazione del territorio e dell'ambiente DCPA	Haus der Kantone Speichergasse 6 3000 Bern 7
Informationsdienst für den öffentlichen Verkehr LITRA Service d'information pour les transports publics LITRA Servizio d'informazione per i trasporti pubblici LITRA	Spitalgasse 32 3000 Bern 7
Interessengemeinschaft öffentlicher Verkehr Schweiz IGöV Communauté d'intérêts pour les transports publics CITRAP	Leimenstrasse 42 4051 Basel
Konferenz der kantonalen Finanzdirektoren FDK Conférence des directeurs cantonaux des finances CDF Conferenza dei direttori cantonali delle finanze CDF	Haus der Kantone Speichergasse 6 Postfach 3000 Bern 7
Konferenz der kantonalen Direktoren des öffentlichen Verkehrs KöV Conférence des directeurs cantonaux des transports publics CTP Conferenza dei direttori cantonali dei trasporti pubblici CTP	Haus der Kantone Speichergasse 6 Postfach 3000 Bern 7
Konsumentenforum kf	Belpstrasse 11 3007 Bern
Lötschberg-Komitee Comité du Loetschberg Comitato del Lötschberg	c/o rieder . pfammatter . bregy Postfach 573 3900 Brig-Glis
Pro Bahn Schweiz	8000 Zürich
RAILplus	Hintere Bahnhofstrasse 85 Postfach 5001 Aarau
Schweizerischer Nutzfahrzeugverband (ASTAG) Association suisse des transporteurs routiers (ASTAG) Associazione svizzera dei trasportatori stradali (ASTAG)	Wölflistrasse 5 3006 Bern
Schweizerischer Tourismusverband STV Fédération suisse du tourisme FST Federazione svizzera del turismo	Finkenhübelweg 11 3012 Bern
Stiftung für Konsumentenschutz SKS Fondation pour la protection des consommateurs Fondazione per la protezione dei consumatori	Monbijoustrasse 61 Postfach 3000 Bern 23
strasseschweiz Verband des Strassenverkehrs FRS	Wölflistrasse 5

routesuisse - Fédération routière suisse FRS	Postfach 690 3000 Bern 22
Touring Club der Schweiz (TCS) Touring Club Suisse (TCS) Touring Club Svizzero (TCS)	Chemin de Blandonnet 4 C.P. 82 1214 Vernier
Schweizerische Trassenvergabestelle (TVS) Service suisse d'attribution des sillons (SAS) Servizio di assegnazione delle tracce (SAT)	Schwarztorstrasse 31 Postfach 3001 Bern
Verband öffentlicher Verkehr (VöV) Union des transports publics (UTP) Unione dei trasporti pubblici (UTP)	Dählhölzliweg 12 3000 Bern 6
Verkehrs-Club der Schweiz VCS Association transports et environnement ATE Associazione traffico e ambiente TTA	Aarberggasse 61 Postfach 8676 3001 Bern
Wettbewerbskommission WEKO Commission de la concurrence COMCO Commissione della concorrenza COMCO	Hallwylstrasse 4 3003 Bern